

# L'Europe pour les jeunes et les travailleurs jeunesse

## Comment poser sa candidature à un projet de mobilité en tant qu'organisation ou groupe informel

Les organisations actives dans le domaine de la jeunesse et du travail de jeunesse ou les groupes informels de jeunes peuvent recevoir un soutien du programme Erasmus+ pour réaliser des projets faisant la promotion de différents types de mobilité.

Particulièrement au début de leur participation au programme, les organisations sont encouragées à mettre en œuvre des projets de mobilité Ka1 pour les jeunes (échanges de jeunes), des projets de mobilité pour les travailleurs de jeunesse et des activités de participation des jeunes.

### Quel type de soutien est apporté ?

- Les échanges de jeunes sont financés par l'Union européenne, ce qui signifie que presque tous les coûts sont couverts, y compris le voyage, l'hébergement, les repas et l'assurance.
- Les mobilités de jeunes travailleurs sont financées par l'Union européenne, ce qui signifie que presque tous les coûts sont couverts, y compris le voyage, l'hébergement, les repas et l'assurance.

### L'accréditation pour les organisations expérimentées

Les organisations qui ont déjà participé à des projets Erasmus+, qui souhaitent développer des activités de manière régulière à moyen et long terme et qui disposent d'une capacité de gestion suffisante peuvent bénéficier du nouveau système d'accréditation, qui leur permet d'accéder à un système simplifié de gestion de projet et d'établissement de rapports après avoir été accréditées par l'agence nationale compétente. Les accréditations Erasmus sont un outil pour les organisations qui souhaitent axer leurs activités sur les échanges et la coopération transfrontaliers et qui prévoient de mettre en œuvre des activités de mobilité à des fins d'apprentissage sur une base régulière.

### Comment accéder aux opportunités Ka1 en tant que nouveaux arrivants ?

Outre l'adhésion en tant que partenaire à un projet mené par une autre organisation, ceux qui essaient Erasmus+ pour la première fois et ceux qui souhaitent organiser un projet ponctuel et/ou un nombre limité d'activités doivent poser leur candidature en utilisant le système de "projet standard".

Cette procédure nécessite quelques démarches formelles, telles que l'enregistrement sur le portail européen des bénéficiaires, et surtout quelques démarches liées au contenu et à l'idée des activités à inclure dans le projet.



Une étape fondamentale dans la conception et la mise en œuvre d'un bon projet consiste à établir un bon partenariat international. Si vous n'avez pas encore de contacts avec des organisations ou des groupes informels de jeunes dans d'autres pays, vous pouvez rechercher vos futurs partenaires sur le portail européen OTLAS (<https://www.salto-youth.net/tools/otlas-partner-finding/>).

Les agences nationales et les points de contact locaux de l'Eurodesk organisent souvent des activités de formation et des ateliers sur la manière de soumettre des propositions de projet Ka1. De nombreuses formations, également utiles pour entrer dans un scénario international, sont également disponibles sur le site web Salto, géré par plusieurs agences nationales d'Erasmus+ ([www.salto-youth.net](http://www.salto-youth.net))

### Que faut-il inclure dans un projet ?

Lorsque vous réfléchissez avec vos collègues et amis à votre futur projet, gardez toujours à l'esprit toutes ses étapes :

- La **planification** (y compris la définition des acquis de l'apprentissage, les formats d'activité, l'élaboration du programme de travail, le calendrier des activités)
- La **préparation** (y compris les dispositions pratiques, la sélection des participants, l'établissement d'accords avec les partenaires et les participants, la préparation linguistique/interculturelle/de l'apprentissage et des tâches des participants avant le départ)
- La **mise en œuvre** des activités de mobilité
- Le **suivi** (y compris l'évaluation des activités, la validation et la reconnaissance formelle - le cas échéant - des résultats d'apprentissage des participants pendant l'activité, ainsi que la diffusion et l'utilisation des résultats du projet).

---

#### Plus d'informations:

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site web [www.youthspeaces.eu](http://www.youthspeaces.eu) ou contacter votre agence nationale <https://agence.erasmusplus.fr/> ou le point Eurodesk le plus proche <https://eurodesk.eu/france/>.

---

